



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42644>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-42644**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICE D'ASSURANCE CONSTRUCTION- PROJETS DIVERS

Description : Le présent accord-cadre porte sur la souscription des assurances construction.

Identifiant de la procédure : 5ac59fbb-2c0f-429f-82a9-d3029150ff7d

Identifiant interne : M2026.009-M2026.010-M2026.011

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre relève de la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R2124-2-1° du code de la commande publique. Elle porte sur la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande au sens des articles L.2125-1-1°, et R.2162-1 à R.2162-6 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé sans minimum en quantité ou en valeur, mais avec un maximum pour chaque lot, sur toute la durée de l'accord-cadre, conformément à l'article R. 2162-4 du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre, qualifié d'accord-cadre de services, est soumis aux dispositions du Code de la commande publique ainsi qu'à celles du Code des assurances, dans la mesure où il porte sur la souscription de polices d'assurance. Il est régi par le Cahier des clauses administratives générales (CCAG) Fournitures courantes et services, approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires : Auvergne Rhone Alpes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Maitrise d'ouvrage déléguée – Périmètre et modalités : d' exécution Dans le cadre du présent accord-cadre, la ComUE Lyon Saint-Étienne intervient, pour certaines opérations, en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte d' établissements bénéficiaires, dans le cadre de conventions de mandat conclues à cet effet. Les opérations concernées par une maîtrise d'ouvrage déléguée sont précisées, le cas échéant, dans les bons de commande émis sur le fondement du présent accord-cadre. Pendant la durée de validité de la convention de mandat, la ComUE Lyon Saint-Étienne est l' interlocuteur contractuel de l'assureur pour l'exécution du marché, notamment pour la souscription des garanties, les déclarations et le suivi des sinistres. À l'issue de la convention de mandat, quelle qu'en soit la cause, la qualité d' interlocuteur de l'assureur est transférée de plein droit à l'établissement maître d' ouvrage, sans que cela n'affecte la validité des garanties d'assurance souscrites au titre des opérations concernées. En cas de résiliation anticipée de la convention de mandat, ce transfert d'interlocution s'opère à compter de la date d'effet de ladite résiliation. L' assureur est alors tenu de poursuivre l'exécution des garanties directement avec l' établissement maître d'ouvrage. La ComUE informe l'assureur, par écrit, de la fin ou de la résiliation anticipée de la convention de mandat, en lui communiquant l'identité et les coordonnées de l'établissement maître d'ouvrage appelé à devenir son nouvel interlocuteur. Annexe 4 - Opération Chaufferie: Il est précisé que l'opération relative à la Chaufferie la Doua (annexe 4 du CCAP) fait l'objet d'une précédente consultation lancée sous la forme d'un marché passé selon une procédure adaptée (MAPA). En application de l'article R. 2185-1 du Code de la commande publique, cette procédure a été déclarée sans suite pour motif d' infructuosité, aucune offre n'ayant été déposée par les opérateurs économiques dans les délais impartis. En conséquence, afin de garantir la couverture d'assurance de cet ouvrage, le pouvoir adjudicateur a décidé d'intégrer ladite opération au périmètre du présent accord-cadre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Assurance Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (RCMO)

Description : La description des prestations et leurs modalités techniques d'exécution sont portées aux Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chacun des lots.

Identifiant interne : M2026.009

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 4 An

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit tacitement par périodes successives de douze mois, dans la limite de trois reconductions. La durée totale de l' accord-cadre ne pourra excéder quatre (4) ans. Les garanties d'assurance souscrites sur le fondement des bons de commande émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre produisent leurs effets pour chaque opération concernée jusqu'à leur terme, conformément aux dispositions prévues aux CCTP, indépendamment de l'échéance ou de la nonreconduction de l'accord-cadre. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de ne pas reconduire l'accord-cadre. Dans ce cas, il en informe le titulaire par écrit au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours. La décision de non-reconduction s'impose au titulaire, qui ne peut s'y opposer. Elle n'ouvre droit à aucune indemnité. Quelle qu'en soit la cause, la non-reconduction de l'accord-cadre n'affecte pas sa validité jusqu'au terme de la période contractuelle en cours. Les bons de commande ne peuvent être émis que pendant la durée de validité de l'accord-cadre.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : CF.PIECES DU MARCHE

Critère :

Type : Qualité

Description : CF.PIECES DU MARCHE

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : CF.PIECES DU MARCHE

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Cf. Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Assurance Tous Risques Chantier (TRC)

Description : La description des prestations et leurs modalités techniques d'exécution sont portées aux Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chacun des lots.

Identifiant interne : M2026.010

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit tacitement par périodes successives de douze mois, dans la limite de trois reconductions. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder quatre (4) ans. Les garanties d'assurance souscrites sur le fondement des bons de commande émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre produisent leurs effets pour chaque opération concernée jusqu'à leur terme, conformément aux dispositions prévues aux CCTP, indépendamment de l'échéance ou de la non-reconduction de l'accord-cadre. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de ne pas reconduire l'accord-cadre. Dans ce cas, il en informe le titulaire par écrit au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours. La décision de non-reconduction s'impose au titulaire, qui ne peut s'y opposer. Elle n'ouvre droit à aucune indemnité. Quelle qu'en soit la cause, la non-reconduction de l'accord-cadre n'affecte pas sa validité jusqu'au terme de la période contractuelle en cours. Les bons de commande ne peuvent être émis que pendant la durée de validité de l'accord-cadre.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : CF.PIECES DU MARCHE

Critère :

Type : Qualité

Description : CF.PIECES DU MARCHE

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : CF.PIECES DU MARCHE

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Cf. Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Assurance Dommages-Ouvrage (DO) et Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD)

Description : La description des prestations et leurs modalités techniques d'exécution sont portées aux Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chacun des lots.

Identifiant interne : M2026.011

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit tacitement par périodes successives de douze mois, dans la limite de trois reconductions. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder quatre (4) ans. Les garanties d'assurance souscrites sur le fondement des bons de commande émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre produisent leurs effets pour chaque opération concernée jusqu'à leur terme, conformément aux dispositions prévues aux CCTP, indépendamment de l'échéance ou de la non-reconduction de l'accord-cadre. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de ne pas reconduire l'accord-cadre. Dans ce cas, il en informe le titulaire par écrit au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours. La décision de non-reconduction s'impose au titulaire, qui ne peut s'y opposer. Elle n'ouvre droit à aucune indemnité. Quelle qu'en soit la cause, la non-reconduction de l'accord-cadre n'affecte pas sa validité jusqu'au terme de la période contractuelle en cours. Les bons de commande ne peuvent être émis que pendant la durée de validité de l'accord-cadre.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : CF.PIECES DU MARCHE

Critère :

Type : Qualité

Description : CF.PIECES DU MARCHE

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : CF.PIECES DU MARCHE

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Cf. Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 3,550,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 3,550,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MOMENTUM ASSURANCES (courtier)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE-MOMENTUM -LOT1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M2026-009

Titre : M2026.009 -lot 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/04/2026

Date de conclusion du marché : 20/04/2026

Organisation qui signe le marché : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VERSPIEREN RHONE ALPES - MONTMIRAIL (courtier)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE-VERSPIEREN-MONTMIRAIL-LOT2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M2026-010

Titre : M2026.010 -lot 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/04/2026

Date de conclusion du marché : 20/04/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 7a0d60f5-983a-43fe-918c-9d7e27c3ccd7-01

Organisation qui signe le marché : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VERSPIEREN RHONE ALPES - MONTMIRAIL (courtier)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE-VERSPIEREN- MONTMIRAIL-LOT3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 2,500,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M2026-011

Titre : M2026.011-lot 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/04/2026

Date de conclusion du marché : 20/04/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 7a0d60f5-983a-43fe-918c-9d7e27c3ccd7-01

Organisation qui signe le marché : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMUE LYON SAINT -ETIENNE

Numéro d'enregistrement : 13002136300010

Adresse postale : 92 RUE PASTEUR

Ville : LYON

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : SERVICE MARCHES PUBLICS

Adresse électronique : marches.publics@universite-lyon.fr

Téléphone : 0437378204

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : LYON

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.talyon@juradm.fr

Téléphone : 0478141010

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MOMENTUM ASSURANCES (courtier)

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 40066988300052

Adresse postale : 217 Cours Lafayette CS 30 377

Ville : LYON

Code postal : 69457

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : contact@momentum-assurances.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : VERSPIEREN RHONE ALPES - MONTMIRAIL (courtier)

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38498334200039

Adresse postale : SIEGE: 6 rue Jean Jacques Vernazza 13016 Marseille

Ville : Marseille

Code postal : 13016

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : vdupra@verspieren-ra.com

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0003

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 58a1b680-8bef-48d9-b97a-28239f68a47a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/04/2026 à 17:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026